

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****2EME REUNION DE 2017****Séance du 5 avril 2017****CD20170405_50****id. 3182**

L'an deux mille dix-sept le cinq avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. ALBUGUES (pouvoir à Mme JALAISE), Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. BESIERS (pouvoir à Mme COLOMBIE), M. DEPRINCE (pouvoir à Mme NEGRE), M. DESCAZEUX (pouvoir à Mme MORVAN)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**ABBAYE DE BELLEPERCHE
PRIX DE VENTE CATALOGUE D'EXPOSITION**

L'abbaye de Belleperche -Musée des arts de la table ~~présente, du 2 mai au 30~~
octobre 2017, l'exposition « Histoire(s) de cuillères », qui rassemble près de quatre cents
pièces issues d'une grande collection privée lyonnaise.

A l'occasion de cette exposition, un ouvrage, paru en 2013 et intitulé
« Histoire(s) de cuillères », pourrait être proposé à la vente. Également disponible en
librairie, le prix de cet ouvrage est légalement fixé à 26 €.

Monsieur le Président propose que cet ouvrage soit mis en vente à l'abbaye de
Belleperche, au tarif légal de 26 €.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission culture et patrimoine

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la proposition de Monsieur le Président concernant la mise en vente de
l'ouvrage "Histoire(s) de cuillères" à l'abbaye de Belleperche au tarif de 26 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC